SCAN

DANISH **HEATING** IDEAS

TARIF 1ER SEPTEMBRE 2024

Prix public H.T. conseillé. Annule et remplace le précédent

En page 7, le tarif de la gamme

Poêles SCAN

SCAN 65 - Sans vitres latérales A+

Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*
3004 9865	SCAN 65-1 Noir avec parements acier noir	3 390
3004 9870-01	SCAN 65-3 Noir avec parements latéraux pierre ollaire	3 790

SCAN 65 - Avec vitres latérales A

3004 9867	SCAN 65-2 Noir avec parements acier noir	3 590
3004 9872-01	SCAN 65-4 Noir avec parements latéraux pierre ollaire	3 990

Accessoires pour SCAN 65

5004 3583	Dessus pierre ollaire - sortie dessus	150
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 66 A

3004 7631-01	SCAN 66-1 Noir, version murale	3 190
3004 7639-01	SCAN 66-1 Blanc, version murale	3 390
3004 7631-02	SCAN 66-2 Noir, version piédestal	3 550
3004 7631-04	SCAN 66-4 Noir, version socle	3 350
3004 7639-04	SCAN 66-4 Blanc, version socle	3 490
3004 7631-05	SCAN 66-5 Noir, version base "S"	3 650

Accessoires pour SCAN 66

5105 1957	Cache noir sortie de fumée supérieure (si installation avec sortie arrière)	59
5104 9260	Cache blanc sortie de fumée supérieure (si installation avec sortie arrière)	69
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 67 - ZENSORIC A

3006 2561	SCAN 67-1000 Noir, poignée courte chêne noir	3 890
3006 2564	SCAN 67-1300 Noir, poignée courte chêne noir	3 990
3006 2567	SCAN 67-1600 Noir, poignée courte chêne noir	4 190

Accessoires pour SCAN 67

5106 2934	Poignée courte chêne blanc	75
5106 2936	Poignée courte chêne Moka	75
5106 2938	Poignée courte chêne doré	75
5106 2933	Poignée longue chêne noir	100
5106 2935	Poignée longue chêne blanc	100
5106 2937	Poignée longue chêne Moka	100
5106 2939	Poignée longue chêne doré	100
1006 2576	Kit d'accumulation de chaleur	190
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 68 - Sans vitres latérales A

3004 7666-01	SCAN 68-1 Noir, version murale, baguettes et poignée noires	2 990
3004 7667-01	SCAN 68-2 Noir, version murale, baguettes et poignée aluminium brossé	2 990
3004 7666-02	SCAN 68-3 Noir, version piédestal, baguettes et poignée noires	3 190
3004 7667-02	SCAN 68-4 Noir, version piédestal, baguettes et poignée aluminium brossé	3 190
3004 7666-03	SCAN 68-5 Noir, version traversant, baguettes et poignée noires	3 290
3004 7667-03	SCAN 68-6 Noir, version traversant, baguettes et poignée aluminium brossé	3 290
3004 7671	SCAN 68-14 Noir avec parements longs acier noir, baguettes et poignée aluminium brossé	3 090

* Voir conditions de livraison page 10

Poêles SCAN

SCAN 68 - Avec vitres latérales A

Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*
3004 7668-01	SCAN 68-7 Noir, version murale, baguettes et poignée noires	3 390
3004 7669-01	SCAN 68-8 Noir, version murale, baguettes et poignée aluminium brossé	3 390
3004 7668-02	SCAN 68-9 Noir, version piédestal, baguettes et poignée noires	3 590
3004 7669-02	SCAN 68-10 Noir, version piédestal, baguettes et poignée aluminium brossé	3 590
3004 7668-03	SCAN 68-11 Noir, version traversant, baguettes et poignée noires	3 690
3004 7669-03	SCAN 68-12 Noir, version traversant, baguettes et poignée aluminium brossé	3 690

Accessoires pour SCAN 68

5105 2063	Porte et fond pour piétement traversant acier noir	210
5100 5457	Plaque de sol spécifique acier noir - 62 x 47,5 cm	120
5001 2994	Plaque de sol spécifique verre - 70 x 48 cm	100
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 80 A+

3005 2539	SCAN 80-2 Noir	3 850
3005 2542	SCAN 80-4 Noir, version haute	4 150

Accessoires pour SCAN 80

1004 6936	Kit d'accumulation de chaleur pour SCAN 80-4	190
5005 2370	Plaque de sol spécifique verre - 33,5 x 77,4 cm	140
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 83 A+

3004 6171	SCAN 83-1 Noir, baguettes et poignée noires	3 490
3004 6172	SCAN 83-2 Noir, baguettes et poignée aluminium brossé	3 490

Accessoires pour SCAN 83

5104 6363	Plateau pivotant	250
5106 1392	Adaptateur prise d'air directe rotative avec plateau pivotant	130
5104 6364	Plaque de sol spécifique acier noir - 60,5 x 106 cm	130
5004 6311	Plaque de sol spécifique verre - 60,5 x 106 cm	120
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 84 A+

3006 0983	SCAN 84-1 Noir, poignée chêne noir	3 790
3006 0984	SCAN 84-1 Gris, poignée chêne noir	3 790
3006 0985	SCAN 84-1 Blanc, poignée chêne noir	3 990

SCAN 84 Maxi A+

3006 0988	SCAN 84-3 Maxi Noir, poignée chêne noir	4 090
3006 0989	SCAN 84-3 Maxi Gris, poignée chêne noir	4 090
3006 0990	SCAN 84-3 Maxi Blanc, poignée chêne noir	4 290

Accessoires pour SCAN 84 / SCAN 84 Maxi

5106 1103	Poignée chêne blanc	75
5106 1105	Poignée chêne doré	75
5106 1104	Poignée chêne Moka	75
5106 1134	Dessus en pierre ollaire - pour SCAN 84-1/3 Noir - Sortie dessus	290
5106 1505	Dessus en pierre ollaire - pour SCAN 84-1/3 Gris - Sortie dessus	290

* Voir conditions de livraison page 10

Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*

Poêles SCAN

Accessoires pour SCAN 84 / SCAN 84 Maxi (suite et fin)

5106 1133	Dessus en verre teinté noir - pour SCAN 84-1/3 Noir - Sortie dessus	260
5106 1503	Dessus en verre teinté noir - pour SCAN 84-1/3 Gris - Sortie dessus	260
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140
5104 6363	Plateau pivotant (incompatible avec le kit d'accumulation de chaleur)	250
5106 1392	Adaptateur prise d'air directe rotative avec plateau pivotant	130
5004 6310-00	Kit d'accumulation de chaleur pour le SCAN 84-3 Maxi	240
5004 6311	Plaque de sol en verre	120
5104 6364	Plaque de sol acier noir	130

SCAN 85 A

2105 9529-0	SCAN 85-2 Noir, baguettes et poignée aluminium brossé	5 190

SCAN 85 Maxi A

2105 9535-0	SCAN 85-4 Maxi Noir, baguettes et poignée aluminium brossé	5 490

Accessoires pour SCAN 85 / SCAN 85 Maxi

5004 5671	Kit d'accumulation de chaleur pour la version Maxi	320
5003 7707	Plaque de sol spécifique verre - 63,5 x 111,4 cm	140
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

SCAN 87 A+

3006 1556-0	SCAN 87 Noir	6 690
3006 1557-0	SCAN 87 Noir, version murale	6 690

Accessoire pour SCAN 87

1006 1519	Kit d'accumulation de chaleur	390
5106 1769	Kit d'admission d'air extérieur pour version murale	64

Poêles / Cheminées SCAN

SCAN 1003 Box A+

2105 4950-00	SCAN 1003 Box	3 590

SCAN 1005 Box A+

2106 2276-00	SCAN 1005 Box	3 390

Accessoires pour SCAN 1003 Box / 1005 Box

5105 1098	Bûcher L - 65 cm avec prise d'air et bouclier thermique	590
5105 5955	Socle L - hauteur 17,4 cm	240
5005 1213	Plaque en verre de protection pour bûcher large L 65 cm avec prise d'air et bouclier thermique	90

SCAN 1004 Box A+

2106 2274-00	SCAN 1004 Box	3 890

* Voir conditions de livraison page 10

Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*

Poêles / Cheminées SCAN

SCAN 1006 Box A+

2106 2278-00	SCAN 1006 Box	3 690

Accessoires pour SCAN 1004 Box / 1006 Box

5106 2285	Bûcher XL - 80 cm avec prise d'air et bouclier thermique	690
5106 2284	Socle XL - hauteur 17,4 cm	280

SCAN 1007 Box A - NOUVEAUTÉ

2106 5651-00	SCAN 1007 Box	4 590

Accessoires pour SCAN 1007 Box - NOUVEAUTÉ

5106 3973	Bûcher XXL - 100 cm avec prise d'air et bouclier thermique	890
5106 3975	Socle XXL	300
5106 3977	Support mural	180

Accessoires communs pour Série SCAN 1000 Box (hors SCAN 1007 Box)

5105 1097	Bûcher L - 65 cm sans bouclier thermique (ne peut pas être positionné sous l'appareil)	560
5105 1096	Bûcher étroit (HxLxP : 281x479x319 mm)	450
5105 5954	Socle étroit - hauteur 17,4 cm	190
5105 1093	Jeu de 4 aimants supplémentaires	45
5005 1211	Plaque en verre de protection pour bûcher large L 65 cm	40
5005 1212	Plaque en verre de protection pour bûcher étroit	35
5105 5959	Support mural pour foyer ou bûcher L et XL	180
5105 1094	Support mural pour bûcher étroit	130
BAN1300	Banc métal (HxLxP : 300x1300x479 mm), inclus jeu de 4 aimants	780
5105 1092	Cache pour prise d'air (pour bûcher et banc)	65
5005 1598	Plaque de sol spécifique verre - 82,1 x 37 cm	50
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140

Foyers / Inserts SCAN

SCAN 1003 A+

2105 4414-00	SCAN 1003 BB - vitre sérigraphiée noire, cadre noir et poignée verre teinté noir	2 790

SCAN 1004 A+

2105 4422-00	SCAN 1004 BB - vitre sérigraphiée noire, cadre noir et poignée verre teinté noir	2 990

SCAN 1005 A+

2105 4602-00	SCAN 1005 BB - vitre sérigraphiée noire, cadre noir et poignée verre teinté noir	2 590

SCAN 1006 A+

2105 4608-00	SCAN 1006 BB - vitre sérigraphiée noire, cadre noir et poignée verre teinté noir	2 790

SCAN 1007 A - NOUVEAUTÉ

2106 5650-00	SCAN 1007 BB - vitre sérigraphiée noire, cadre noir et poignée verre teinté noir	3 590

* Voir conditions de livraison page 10

Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*

Foyers / Inserts SCAN

SCAN DSA 12 A

3000 2668	SCAN DSA 12 Noir Fourni avec 2 cadres standards 67,6 x 90 mm - côtés x dessus	5 250

Accessoires pour SCAN série 1000 / SCAN DSA 12

5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140
5100 5597	Kit 2 buses Ø 150 mm pour distribution d'air chaud	59

SCAN 5003 A+

3005 2585	SCAN 5003 FR Noir, vitre latérale droite	2 390
3005 2586	SCAN 5003 FL Noir, vitre latérale gauche	2 390

Accessoires pour SCAN 5003

5005 2623	Bouclier thermique SCAN 5003 FL	170
5005 2624	Bouclier thermique SCAN 5003 FR	170
5005 2626	Cadre noir	190
5005 2620	Kit d'accumulation de chaleur	420
5005 4150	Boitier de connexion pour prise d'air direct Ø 100 mm	120

SCAN 5005 A+

3005 4861	SCAN 5005 FRL Noir, 3 vitres	5 690

Accessoires pour SCAN 5005

5005 4931	Cadre noir	490
5005 4151	Boitier de connexion pour prise d'air direct Ø 150 mm	140

SCAN 5007 A+

3005 9020	SCAN 5007 FR Noir, vitre latérale droite	2 590
3005 9021	SCAN 5007 FL Noir, vitre latérale gauche	2 590

Accessoires pour SCAN 5007

5005 9030	Bouclier thermique SCAN 5007 FR	190
5005 9031	Bouclier thermique SCAN 5007 FL	190
5005 9033	Cadre noir	190
5005 2620	Kit d'accumulation de chaleur	420
5005 4151	Boitier de connexion pour prise d'air direct Ø 150 mm	140

Peinture

5005 1967	Bombe Senotherm noire (400 ml) - Fournir obligatoirement le numéro de série de l'appareil	21
5005 1968	Bombe Senotherm grise (400 ml) - Fournir obligatoirement le numéro de série de l'appareil	21
5000 6003	Bombe Senotherm noire (200 ml) - Fournir obligatoirement le numéro de série de l'appareil	15
5000 6004	Bombe Senotherm grise (200 ml) - Fournir obligatoirement le numéro de série de l'appareil	15
5104 6601	Tube retouche blanc	33
KM288400	Aérosol peinture grise anthracite (400 ml) pour tuyaux peints 2 mm	22

* Voir conditions de livraison page 10

	Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*
	ILD 7 ECO A+		
	3006 3737	ILD 7 ECO peint noir mat fourni avec connecteur Ø 100 mm pour prise d'air direct	1850
	5005 4327	Porte basse bûcher	100
	ILD 8 ECO A+		
	3006 3738	ILD 8 ECO peint noir mat avec vitres latérales connecteur Ø 100 mm pour prise d'air direct	1990
	5005 4327	Porte basse bûcher	100
	ILD 9 ECO A		
	3006 3739	ILD 9 ECO peint noir mat	2090
	5005 4328	Porte basse bûcher	125
	ILD 10 ECO A		
	3006 3740	ILD 10 ECO peint noir mat avec vitres latérales	2190
	5005 4328	Porte basse bûcher	125
	ILD 11 ECO A		
	3005 8593	ILD 11 ECO peint noir mat, parements et dessus en serpentine	2590
	5004 7859	Porte basse bûcher	125
	ILD 12 ECO A		
	3005 8594	ILD 12 ECO peint noir mat	2650
	5005 8417	Porte basse bûcher	150
	ILD 13 ECO A		
	3005 8595	ILD 13 ECO peint noir mat, parements et dessus en serpentine	3250
	5005 8417	Porte basse bûcher	150
	ILD 15 ECO A		
	3005 9009	ECO 15 ECO peint noir mat	2350
	Accessoires		
	5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Ø 100 mm (page 8)	140
	H417585342	Aérosol peinture noire 400 ml pour ILD 1 à 5	45
	1000 2434	Aérosol peinture noire 400 ml pour ILD 12 et 13	34
	1000 0181	Aérosol peinture noire 150 ml (sauf ILD 12 et ILD 13)	37

* Voir conditions de livraison page 10

Référence	Désignation	Tarif € H.T port inclus*

Accessoires divers

5004 8756	Panier à bois - noir	79
5005 2075	Boîte de 32 allume-feux écologiques	5
5005 2075-00	Présentoir de 81 boîtes 32 allume-feux écologiques	324
1006 1689	Gant	15
5101 2164	Kit de raccordement pour prise d'air direct Livré avec gaine d'un mètre Ø 100 mm en aluminium teinté noir, fourreau isolant, grille murale extérieure et 2 colliers de serrage.	140
1002 6181	Gaine flexible noire Ø 100 mm / longueur 1 m pour raccordement d'air	50

Plaques de sol universelles

	Dimensions en cm		Verre 6 mm Référence	Tarif € H.T port inclus*		Acier noir 1,25 mm Référence	Tarif € H.T port inclus*
N°1	Ø 120		5002 7546[1]	190		-	-
N°2	Ø 90 - B 80	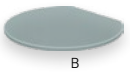	5002 7547	120		5101 4050	140
N°3	A 80 x B 100 C 10,2 cm D 32,8 cm E 12,5 cm	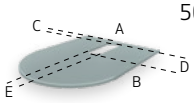	5002 7461[1]	120	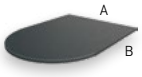	5101 4052	140
N°4	A 50 x B 70 A 50 x B 75 A 65 x B 85 A 80 x B 100 A 100 x B 100		- 5002 7463 5002 7453 5002 7454 5002 7456	- 80 100 120 120		5101 4041 - 5101 4046 5101 4039 5101 4037	120 - 140 150 160
N°6	A 133 x B 110		5002 7457	180		5101 4054	180

Plaques de sol spécifiques

Série SCAN 1000 Box	A 82,1 x B 37	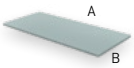	5005 1598	50		-	-
SCAN 68	A 62 x B 47,5 A 70 x B 48		- 5001 2994	- 100		5100 5457 -	120 -
SCAN 80 SCAN 1008	A 33,5 x B 77,4	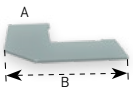	5005 2370	140		-	-
SCAN 83 et SCAN 84	A 60,5 x B 106	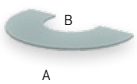	5004 6311	120		5104 6364	130
SCAN 85	A 63,5 x B 111,4		5003 7707	140		-	-

* Voir conditions de livraison page 10
Les plaques de sols sont proposées en verre de 6 mm ou en acier de 1,25 mm
[1]Livré avec découpe pour prise d'air

Tuyaux peints - épaisseur 2 mm

Diamètre 150

Désignation	Référence Noir	Blanc	Tarif € port inclus*
Adaptateur avec attrape-gouttes f/f - Longueur 150 mm	5101 4303	-	39
Tuyau 250 mm	5101 4290	-	20
Tuyau 500 mm	5002 7601	-	33
Tuyau 1000 mm	5002 7603	-	51
Tuyau 1000 mm avec attrape-gouttes f/f	5002 6989	-	64
Tuyau télescopique 500 mm avec anneau de serrage	5002 6991	-	51

Coude 30° sans trappe	51014293	-	51
Coude 45° sans trappe	50027605	-	51
Coude 45° avec trappe	51014292	-	59
Coude 90° sans trappe	51014300	-	51
Coude 90° avec trappe	51014299	-	59

Rosace avec ressort	5101 4308	-	20
Manchette double	5002 7617	-	20
Pièce de dévoiement (entraxe de 12 cm)	5002 7005	-	59

Tuyaux émaillés intérieur et extérieur - épaisseur 0,8 mm

Diamètre 150

Désignation	Noir	Tarif € H.T port inclus*	Blanc	Tarif € H.T port inclus*
Adaptateur attrape-gouttes f/f - Longueur 150 mm	292227	39	M250227	33
Tuyau 250 mm	292202	21	M250202	35
Tuyau 500 mm	292205	34	M250205	52
Tuyau 1000 mm	292210	51	M250210	81
Tuyau 1000 mm avec attrape-gouttes f/f	292228	64	-	-
Télescopique (2p. L= 700 à 1000 mm)	292211	94	M250211	121
Coude 45° lisse	292223	53	M250223	54
Siphon	292213	68	M250213	91
Rosace	292214	23	M250214	32
Manchette galvanisée	292215	31	-	-
Anneau de serrage pour télescopique	292226	7	-	-

Diamètre 180

Tuyau 250 mm	292302	33	-	-
Tuyau 500 mm	292305	49	-	-
Tuyau 1000 mm	292310	75	-	-
Télescopique (2p. L= 700 à 1000 mm)	292311	134	-	-
Coude 90°	292312	66	-	-
Coude 45°	292318	66	-	-
Siphon	292313	94	-	-
Rosace	292314	30	-	-
Manchette galvanisée	292315	31	-	-
Adaptateur	292317	62	-	-
Anneau de serrage pour télescopique	292326	7	-	-

* Voir conditions de livraison page 10

Conditions de livraison

Barème de frais de gestion et de transport pour les pièces détachées et accessoires acheminés seuls :
Colis de 0 à 30 kg : 20 € HT - Au delà de 30 kg : franco de port

Conditions générales de vente

1 - Généralités

Nos ventes sont exclusivement régies par ces conditions générales qui remplacent et prévalent sur toute autre condition figurant dans la commande, tout autre document et conditions d'achat de l'ACHETEUR. L'ACHETEUR reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

2 - Commandes

Toute commande ne nous lie qu'après envoi à l'ACHETEUR de notre confirmation de commande. Aucune annulation de commande ne peut intervenir après notre confirmation de commande, sauf accord du VENDEUR.

3 - Produits

Les principales caractéristiques de chacun des produits, dont les références sont précisées dans la commande, sont définies dans la documentation technique et commerciale dont l'ACHETEUR déclare avoir pris connaissance. Ces caractéristiques techniques forment partie intégrante de la commande.

4 - Prix

Le prix applicable HT est le prix catalogue HT du VENDEUR au jour de la passation de commande diminué d'éventuelles remises accordées à l'ACHETEUR.

5 - Règlement

5.1 Sauf stipulation contraire, les factures sont payables au plus tard trente jours date de facturation.

5.2 Le paiement, qui correspond à l'encaissement effectif de la somme dans le délai précité, ne peut être, en aucun cas, ni différé, ni modifié en particulier dans le cas où l'ACHETEUR ferait état d'une réclamation à l'encontre du VENDEUR.

5.3 En application des dispositions légales, tout retard de paiement entraînera le paiement d'un intérêt de retard fixé à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'élevant à 40 euros. Toutefois, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le VENDEUR se réserve le droit de réclamer une indemnité complémentaire.

De plus, de convention expresse, le défaut de paiement d'une seule échéance à sa date entraînera de plein droit :

- L'exigibilité immédiate de toutes sommes restant dues au VENDEUR, quels que soient le mode et le terme de paiement initialement prévus.
- L'obligation pour l'ACHETEUR de payer comptant à la livraison toute nouvelle commande.
- La suspension de l'exécution des engagements du VENDEUR dans tout contrat qui lierait ce dernier à l'ACHETEUR jusqu'à régularisation complète de la situation d'impayé.

5.4 Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

6 – Livraison, transport, transfert de risques

6.1 Livraison

Les produits sont livrés à l'entrepôt du VENDEUR, chargés sur camion. En conséquence, les produits sont réputés mis à la disposition de l'ACHETEUR à la date du chargement. Si cette livraison est retardée pour une raison indépendante de la volonté du VENDEUR, elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue pour le chargement.

6.2 Transport

Le transport est organisé par le VENDEUR et les frais de port sont à la charge de celui-ci. Les frais de port sont inclus dans le prix de vente des produits. L'envoi de produits en petite quantité (pièces détachées, ou autres petites pièces) fera l'objet d'une facturation de participation aux frais de port, les conditions étant fixées dans la brochure tarifaire du VENDEUR.

A la demande de l'ACHETEUR, les produits peuvent être livrés en « express ». Les frais seront alors supportés par l'ACHETEUR.

6.3 Transfert de risques

L'ACHETEUR doit, dans tous les cas, faire toutes les constatations nécessaires lors de la réception de la marchandise auprès du transporteur. Sauf instruction contraire donnée par le VENDEUR à l'ACHETEUR, l'ACHETEUR doit, en cas d'avarie ou de perte, confirmer ses réserves dans les trois jours de la réception, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur, seul responsable.

Sauf stipulation contraire expresse, les risques sont transférés à l'ACHETEUR dès le chargement des produits sur le camion du transporteur, ceux-ci voyageant aux risques et périls de l'ACHETEUR.

7 - Délais

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sous réserve de l'accomplissement par l'ACHETEUR de ses engagements contractuels. Un retard dans la livraison pour quelque cause que ce soit, ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, ni autoriser l'annulation de la commande, sauf accord du VENDEUR.

8 – Réception, utilisation des produits

A la réception de la marchandise, l'ACHETEUR doit s'assurer de la conformité des produits à la commande. Tout défaut de conformité doit être immédiatement notifié au VENDEUR. Aucune réclamation concernant la conformité des produits à la commande ne sera recevable passé un délai de trois jours. En outre les produits utilisés seront réputés acceptés.

Aucun retour ne peut être fait sans l'autorisation préalable du VENDEUR intervenant alors franco de port et d'emballage aux risques et périls de l'ACHETEUR.

9 – Garantie

9.1 Garantie commerciale des appareils de chauffage

Outre les garanties légales de conformité et vice caché, le VENDEUR fournit à l'ACHETEUR une garantie commerciale dans les conditions suivantes :

En cas de défectuosité ou panne du produit, dûment constatée par le VENDEUR, celui-ci s'engage à procéder au remplacement de la ou des pièces à l'origine de la panne et/ou de la réclamation de l'ACHETEUR, dans les conditions ci-dessous détaillées, qui dépendent de la gamme de l'appareil et du type de pièce concernée :

- Sur la gamme JØTUL, le VENDEUR garantit ses poêles et inserts à bûches ou à gaz pour une durée de :
  - 25 ans pour toutes les pièces en fonte hors pièces d'usure (sous condition d'enregistrement en ligne*),
  - 5 ans pour toutes les pièces en acier des poêles et inserts à bûches,
  - 2 ans sur les autres composants,
  - sauf exclusions.

- Sur la gamme JØTUL granulés, le VENDEUR garantit ses appareils pour une durée de :
  - 5 ans sur le corps de chauffe des appareils à granulés (sous conditions d'enregistrement en ligne*),
  - 2 ans sur les autres composants,
  - sauf exclusions.

** Sous réserve que le client final ait préalablement enregistré son appareil sur le site www.JØTUL.com/fr selon les modalités mentionnées sur le site internet du VENDEUR. A défaut d'enregistrement, la garantie commerciale sera réduite à 5 ans pour toutes les pièces en fonte des appareils à bûches ou à gaz et à 2 ans sur le corps de chauffe des appareils à granulés, à compter de la date d'achat de l'appareil.*

- • Sur la gamme SCAN, le VENDEUR garantit ses poêles et inserts à bûches pour une durée de :
  - 5 ans,
  - sauf exclusions.

- Sur la gamme ATRA, le VENDEUR garantit ses foyers pour une durée de :
  - 5 ans,
  - sauf exclusions.

- Sur la gamme ILD, le VENDEUR garantit ses poêles et inserts à Bûches pour une durée de :
  - 5 ans,
  - sauf exclusions.

Cette garantie ne couvre que le coût de remplacement de la ou des pièces à l'origine de la panne et/ou réclamation de l'ACHETEUR. Les frais annexes, tels que frais de port, déplacement, main d'œuvre, restent à la charge de l'ACHETEUR.

Exclusions :

La garantie commerciale ne couvre pas :

- les pièces d'usure, telles que les composants de la chambre de combustion (déflecteurs, joints, plaques de doublage, grilles foyères, etc.),
- les vitres, la peinture, l'émail, les pierres naturelles, les éléments en béton et tous les revêtements décoratifs,
- la rouille liée à la condensation,
- les bruits de dilatation ou rétraction lors de l'allumage et de l'extinction,
- les dommages liés à une mauvaise utilisation : combustible inapproprié ou de mauvaise qualité, surchauffe, défaut d'entretien, non-respect des instructions d'utilisation décrites dans le manuel de l'appareil, etc,
- les dommages liés au transport ou à une mauvaise installation de l'appareil,
- les dommages causés par la modification de l'appareil sans le consentement du VENDEUR ou l'utilisation de pièces qui ne seraient pas d'origine,
- tout dommage direct ou dommage indirect. En particulier, le VENDEUR ne pourra être tenu des frais de démolition, reconstruction d'un habillage dans lequel est encastré le Produit.

L'ACHETEUR est tenu, dès la réclamation du client final, de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter l'aggravation des désordres et d'en informer le VENDEUR. Le VENDEUR ne sera tenu que du remplacement de la ou les pièces à l'origine de la panne et/ou réclamation de l'acheteur. Toute pièce altérée en raison de l'inaction de l'ACHETEUR restera à la charge de ce dernier.

La période de garantie commerciale court à compter de la signature du bon de garantie complété par le client final ou, à défaut, de la date de la facture établie par l'ACHETEUR au client final.

Le bénéfice de la garantie est subordonné à la production, par l'ACHETEUR, du bon de garantie complété et signé par le client final ou de la facture établie à son client final.

Toute demande de garantie doit faire l'objet d'une réclamation de la part de l'ACHETEUR.

9.2 Responsabilité de l'ACHETEUR

Le Produit devra impérativement être installé par un professionnel, dans le strict respect des dispositions légales, des règles de l'art et de la documentation technique fournie avec les produits.

Le VENDEUR ne pourra en aucun cas être tenu des désordres ou préjudices résultant de l'installation du Produit ou de toute négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou d'utilisation non conforme aux notices d'utilisation.

La garantie et la responsabilité du VENDEUR ne pourront être engagées du fait de modifications et réparations effectuées sans le consentement préalable et écrit du VENDEUR.

L'ACHETEUR est seul responsable des conditions de stockage du Produit et de livraison au client final.

9.3 Spécificité des habillages en pierre et cheminées :

Concernant la vente d'habillages en pierre et/ou de cheminées, le VENDEUR informe l'ACHETEUR que les échantillons et les catalogues définissent le type de pierres utilisées, leur provenance, leur tonalité générale.

Les pierres, marbres et granit utilisés sont des matériaux naturels et peuvent comporter certaines particularités telles que veines, mouches, nuages, points de rouille.

En conséquence, le VENDEUR ne garantit en aucun cas l'identité de couleur, d'aspect, de motif, entre les échantillons, les catalogues et le produit.

Des différences de couleur, d'aspect, de motif entre les échantillons, les catalogues et le produit ne pourraient être considérées comme des défauts mais uniquement comme des conséquences de la mise en œuvre de matériaux naturels. Elles ne pourraient justifier un refus de livraison ou donner lieu à une quelconque réduction de prix.

De la même manière, concernant les poutres en bois composant certains produits, le VENDEUR informe l'ACHETEUR que le bois étant un matériau vivant, l'apparition de fentes ou de déformations des poutres, de modifications des joints au-dessus et au-dessous de celles-ci, seront considérées comme un effet naturel du travail du bois n'engageant pas la responsabilité du VENDEUR.

9.4. Disponibilité des pièces détachées

Le VENDEUR s'engage à fournir les pièces détachées des appareils après l'arrêt de fabrication d'un modèle pendant une durée minimale de :

- 10 ans sur la gamme JØTUL,
- 10 ans sur la gamme SCAN,
- 10 ans sur la gamme ATRA,
- 5 ans sur la gamme ILD.

10 - Réserve de propriété

Le VENDEUR se réserve la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix convenu. Les produits livrés et non payés pourront être revendiqués même en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de bien dans les conditions des articles L624-16 et L624-18 du code de commerce. Le report de transfert de propriété est sans incidence sur le transfert des risques. Par paiement intégral, on entend l'encaissement effectif du prix des produits en principal et accessoires.

11 – Assurances

L'Acheteur s'engage à souscrire et à maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile professionnelle et décennale, incluant le risque de perte des produits non encore payés et à fournir les attestations d'assurance correspondantes sur simple demande du VENDEUR. Ces attestations devront indiquer des plafonds d'assurance qui ne devront pas être inférieurs à :

RC exploitation :

- dommages corporels / matériels 5.000.000 euros
- y compris immatériels consécutifs 1.500.000 euros
- dommages matériels aux biens confiés 50.000 euros

RC professionnelle :

- après livraison des produits 500.000 euros
- ou après réception des travaux 500.000 euros

12 - Force majeure

Tout événement indépendant de la volonté du VENDEUR en raison d'un cas de force majeure (tels que, sans que cette liste soit limitative, grèves, inondations, incendies, perturbations ou interruptions des transports, difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie), suspend l'exécution de ses obligations en cause pendant toute la durée de l'événement de force majeure.

13 - Résiliation

Sans préjudice de toute réparation qui pourrait être obtenue ou réclamée, en cas de non-respect par l'ACHETEUR de l'une quelconque de ses obligations, en particulier; en cas de défaut de paiement prévu à l'article 5.1, ainsi qu'en cas d'agissements de l'ACHETEUR de manière à porter atteinte à la notoriété et/ou à l'image de marque du VENDEUR, le VENDEUR sera en droit de résilier tout ou partie de la commande. Cette résiliation prendra effet huit jours après mise en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse.

14 – Litiges

La loi française est seule applicable avec exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandise du 11 avril 1980. Toute contestation sur la validité, l'interprétation, l 'exécution, la résolution ou la résiliation de la commande et/ou des présentes sera soumise aux tribunaux compétents de Lyon (69).

JØTUL France - 3, chemin du Jubin, 69570 DARDILLY - www.poeles-scan.fr - www.ildstoves.fr - Juillet 2024

Edité par Jøtul France S.A.S
Capital 728 400 €
Siret 311 472 351 RCS LYON

Tarif public hors taxe conseillé.
Annule et remplace le précédent.
Photos non contractuelles.
Nous nous réservons le droit de modifier nos tarifs et les caractéristiques des produits sans préavis.